

/ Obtenir son identité numérique certifiée



Il est dorénavant possible d'enregistrer sur votre téléphone portable une version numérique de votre carte d'identité. Vous devez la certifier pour pouvoir par la suite réaliser des démarches en ligne

La démarche est gratuite et sans rendez-vous.

Comment obtenir son identité numérique certifiée ?

France Identité est une application pour smartphone permettant de créer son identité numérique régaliennne. Cette application a vocation à prouver son identité via son smartphone lors de démarches en ligne et à permettre de nouveaux usages dans le monde physique (contrôles routiers, retrait d'un colis...)

Les personnes majeures, disposant d'une carte nationale d'identité au nouveau format, et d'un smartphone*, peuvent obtenir la certification de leur identité numérique.

(*Smartphone Android avec la technologie sans contact NFC 8.0 et IOS 16 minimum)

Quelles sont les étapes ?

1. Créer votre identité numérique France Identité en téléchargeant l'application mobile « France Identité ».
2. Initier une demande de certification de votre identité numérique depuis votre application France Identité.
3. Confirmer votre adresse e-mail, saisir votre code personnel, puis effectuer une lecture de votre carte d'identité en NFC, L'application génère un QR code.
4. Vous rendre en mairie avec votre carte d'identité, votre téléphone et le QR code associé à votre demande (il n'y a pas besoin de rendez-vous).
5. Dans les 48h après votre passage en mairie, vous serez notifié par e-mail et dans votre application du résultat de votre demande de certification.

[À quoi sert l'application France identité ?](#) (document PDF)